

Objet : RS - Création de postes pour l'année 2026 et suppression de postes

- date de convocation le 12 décembre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 48

Aillon-le-Jeune	Vincent Miquet
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sabrina Haerincq - Micheline Myard-Dalmis - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Walter Sartori
Cognin	Corinne Charles
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Pascal Mithieux
La Ravoire	Frédéric Bret - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoultre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Philippe Marin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 1

Thierry Tournier

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Grégory Basin à Chantal Giorda - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Sandra Ferrari à Brigitte Bochaton - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Alexandre Gennaro à Valentin Hachet - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Sylvie Koska à Benoit Perrotton - de Franck Morat à Corinne Charles - de Gaëtan Pauchet à Isabelle Dunod - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Alain Caraco - de Josette Rémy à Corine Wolff - de Cécile Trahand à Maryse Fabre - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Philippe Vuillermet à Jean-Pierre Casazza

- conseillers excusés : 19

Stéphane Bochet - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Vincent Boulnois - Christelle Favetta-Sieyes - Jean-Pierre Fressoz - Philippe Gamen - Céline Gendron - Pascal Ginollin - Hélène Jacquemin - Max Joly - Laïla Karoui - Sylvie Mareschal - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Alain Saurel - Alain Thieffenat

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 18 décembre 2025

délibération n° 244-25 C

objet **RS - Création de postes pour l'année 2026 et suppression de postes**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé des ressources humaines, de l'accessibilité et de l'appui aux communes, propose, dans le cadre de la préparation budgétaire 2026, d'approuver la création des postes permanents suivants :

- un poste permanent de technicien à temps complet pour assurer les fonctions de conducteur d'opération à la direction de l'eau et de l'assainissement,
- un poste permanent d'ingénieur à temps complet pour assurer les fonctions de chef de projet eau et assainissement à la direction de l'eau et de l'assainissement,
- un poste permanent de rédacteur à temps complet pour assurer les fonctions d'instructeur du règlement local de publicité intercommunal (RLPi) à la direction de l'urbanisme et du développement local.

Par ailleurs, la Chambre régionale des comptes (CRC) a procédé en 2023 à l'examen de la politique de communication et des dépenses afférentes de Grand Chambéry. Ce contrôle s'inscrivait dans le cadre d'une enquête régionale sur la communication externe des collectivités locales et des intercommunalités.

Conformément au rapport de la CRC suite à cette enquête, Grand Chambéry a bien pris note de procéder à la régularisation du tableau des effectifs concernant la direction de la communication.

Dans ce cadre, il convient de procéder à la suppression des postes suivants :

Direction	Suppression de poste
Communication	- 1 rédacteur
	- 1 rédacteur principal de 2 ^e classe
	- 1 technicien
	- 1 attaché
	- 1 attaché principal

Aussi, il convient de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 313-1,

Vu l'avis du comité social territorial du 11 décembre 2025 sur les suppressions de postes,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver la création des postes suivants :

Direction	Nombre	Grade	Date d'effet
Eau et assainissement	1	Ingénieur	2026
	1	Technicien	
Urbanisme et développement local	1	Rédacteur	

Article 2 : d'approuver la suppression des postes suivants :

Direction	Suppression de poste
Communication	- 1 rédacteur
	- 1 rédacteur principal de 2 ^e classe
	- 1 technicien
	- 1 attaché
	- 1 attaché principal

Article 3 : d'autoriser le président ou son représentant à signer les contrats et à intervenir, le cas échéant,

Article 4 : de modifier, en conséquence, le tableau des effectifs comme suit :

Grades ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complet
Directeur général des services		1	
Directeur général adjoint		1	
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Administrateur hors classe	A	2	
Administrateur		2	
Directeur		1	
Attaché hors classe		4	
Attaché principal		15	
Attaché		42	
Rédacteur principal de 1 ^e classe	B	10	
Rédacteur principal de 2 ^e classe		7	
Rédacteur		26	
Adjoint administratif principal de 1 ^e classe	C	24	
Adjoint administratif principal de 2 ^e classe		11	
Adjoint administratif		19	1 TNC 80 %
FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieur hors classe	A	2	
Ingénieur en chef		1	
Ingénieur principal		30	
Ingénieur		33	
Technicien principal de 1 ^e classe	B	17	
Technicien principal de 2 ^e classe		19	
Technicien		31	
Agent de maîtrise principal	C	29	
Agent de maîtrise		34	
Adjoint technique principal de 1 ^e classe		59	
Adjoint technique principal de 2 ^e classe		29	
Adjoint technique		83	

FILIERE MEDICO-TECHNIQUE			
Technicien paramédical classe supérieure	B	1	
FILIERE MEDICO-SOCIALE			
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	
Infirmier en soins généraux de classe normale		2	1 TNC 80 %
Infirmier de classe supérieure	B	1	
Auxiliaire de soins principal de 1 ^e classe		5	1 TNC 70 %
Auxiliaire de soins principal de 2 ^e classe	C	3	1 TNC 70 %
Agent social principal de 2 ^e classe		2	2 TNC 80 %
Agent social		4	3 TNC 80 %
FILIERE ANIMATION			
Animateur principal de 2 ^e classe	B	1	
Adjoint d'animation	C	1	1 TNC 80 %
FILIERE SPORTIVE			
Conseiller des activités physiques et sportives	A	1	
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1 ^e classe		11	
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 ^e classe	B	1	
Educateur des activités physiques et sportives		15	1 TNC 50 %
Opérateur des activités physiques et sportives principal	C	1	
FILIERE CULTURELLE			
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	
Assistant de conservation du patrimoine	B	1	
Total		584	

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **244-25 C**

Objet de l'acte : RS - Création de postes pour l'année 2026 et suppression de postes

Classification Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 1 - Créations et transformations d'emplois

Date de l'acte : 18 décembre 2025

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20251218-lmc1H34816H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H34816H1

Date de transmission en Préfecture : 19 décembre 2025

Date de réception en Préfecture : 19 décembre 2025

Date de publication sur le site internet : vendredi 19 décembre 2025